



AUX PRIÈRES

Au CHSLD de Cap-Chat, le 23 octobre 2019, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur l'abbé Hugues Gagné, fils de feu Léonidas Gagné et de feu Maria Laflamme. Il demeurait à Cap-Chat.

La famille recevra les condoléances à la Maison funéraire Judes Landry et fils de Cap-Chat, située au 3 rue de l'Église, le vendredi 1^{er} novembre, de 14h à 17h et de 19h à 22h, et le samedi 2 novembre, de 8h30 à 10h30, à l'église paroissiale.

Les funérailles de l'abbé Hugues Gagné seront présidées par l'abbé Paul-Émile Labrie le samedi 2 novembre à 10h30 en l'église de Cap-Chat.

M. l'abbé Marc Michaud, prêtre des Missions-Étrangères, est décédé à La Cité de la Santé à Laval le 28 octobre 2019, à l'âge de 75 ans et 6 mois. Né à Cacouna le 31 mars 1944, il était le fils d'Adélarde Michaud et d'Aline Lebel.

Une veillée de prière aura lieu à la Maison centrale de la Société des Missions-Étrangères, située au 180 place Juge-Desnoyers, Laval (Pont-Viau), H7G 1A4, le vendredi 8 novembre 2019, à 19h30.

Ses funérailles seront célébrées dans le même lieu le samedi 9 novembre à 14h, suivies de l'inhumation.

DU BUREAU DE L'ARCHEVÊQUE

AGENDA DE MGR DENIS GRONDIN - (Jeudi 31 octobre au jeudi 14 novembre 2019)

- | | |
|-------------|---|
| 31 octobre | Rencontre avec Développement et Paix |
| 2 novembre | TOURNÉE PASTORALE dans la région du Témiscouata |
| 4 novembre | Réunion du Conseil presbytéral de Rimouski (CPR) |
| 5 novembre | Réunion du Conseil pour les affaires économiques |
| 6 novembre | Réunion du Comité d'accueil des prêtres <i>fidei donum</i> |
| 9 novembre | FORUM JEUNES – Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap
TOURNÉE PASTORALE dans la région de la Vallée de la Matapédia |
| 14 novembre | Réunion du Bureau de l'archevêque |

COMMUNIQUÉ DE LA CHANCELLERIE

LES NOUVEAUX REGISTRES

1. CERTIFICATS ET EXTRAITS

Nous mettons dès maintenant à votre disposition des formulaires pour tous les types de certificats ainsi que pour les extraits de baptêmes. Sur le site du diocèse, vous trouverez tous ces documents relatifs aux nouveaux registres qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ce sont des fichiers WORD (docx) dynamiques que vous pouvez remplir directement à l'écran, puis imprimer. Pour ceux qui préfèrent les compléter à la main, une version PDF statique, imprimable, est également disponible :

<http://www.diocesesrimouski.com/ch/index.html#registres>

Si vous ne disposez pas d'imprimante ou de photocopieur, le formulaire papier d'extrait de baptême est disponible à la vente à la librairie Le Centre de Pastorale.

2. FEUILLES-RÉSUMÉ

On les appelle aussi **double des registres**. Pour ce qui est des actes des registres de l'année 2019 (que vous devez produire avant le 1^{er} mars 2020), vous continuez à utiliser les anciens formulaires. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} janvier 2020 que vous pourrez et devrez utiliser les nouvelles feuilles-résumé des registres pour les actes des années 2020 et suivantes. Si vous voulez les faire par ordinateur, utilisez les fichiers dynamiques disponibles sur le site du diocèse. Vous devrez toutefois les imprimer recto verso sur une imprimante au laser (pas de jet d'encre), sur du papier de qualité, sans acide, de format légal (8,5 x 14). Si vous préférez les compléter à la main, vous devrez vous procurer ces feuilles-résumé disponibles à la vente à la librairie Le Centre de Pastorale. Nous n'acceptons pas les photocopies de ces formulaires : c'est pourquoi nous n'offrons pas de version PDF statique de ces documents sur notre site.

3. LA TENUE DES REGISTRES

Sur le site du diocèse, vous trouverez également un guide pour vous aider à compléter les nouveaux actes des registres. Nous vous recommandons de commander un registre contenant les actes de baptêmes, de mariages et de funérailles, un second uniquement pour les sépultures et, si vous prévoyez avoir des confirmations qui seront célébrées dans votre paroisse, un troisième registre pour les confirmations. Vous n'avez pas besoin d'un registre de confirmations tant que vos paroissiens, jeunes ou adultes, sont confirmés dans une autre paroisse. Ce sont seulement les paroisses où a lieu une célébration de confirmations qui doivent tenir ce genre de registre.

4. TRANSPORT ET SIGNATURE DES REGISTRES

Nous vous rappelons que les registres ne seront plus apportés à l'église, ni lus lors des célébrations, à compter du 1^{er} janvier 2020. Les actes seront rédigés au bureau de la paroisse et **signés par le curé ou son équivalent** : modérateur et prêtres membres d'une équipe pastorale *in solidum*, modérateur de la charge pastorale, administrateur paroissial et vicaire paroissial; de plus, les personnes qui sont autorisées par la chancellerie à tenir les registres (les dépositaires des registres) peuvent aussi rédiger et **signer** les actes des registres tout comme le curé. Une exception : le registre des sépultures dont les actes peuvent aussi être signés par le responsable du cimetière; celui-ci peut être désigné par l'assemblée de fabrique quand ce n'est pas le curé ou le dépositaire des registres qui assume cette responsabilité. En principe, le fossoyeur n'est pas le responsable du cimetière à moins que l'assemblée de fabrique lui ait confié spécifiquement cette responsabilité. Pour une compagnie de cimetière, c'est la ou les personnes désignées par le conseil d'administration.

5. COMMANDE DE REGISTRES

Nous vous invitons à commander le plus rapidement possible vos nouveaux registres : les relieurs, dont la liste suit, desservent toutes les paroisses du Québec et sont fort occupés à répondre aux nombreuses commandes. De plus, vos nouveaux registres doivent aussi être authentifiés par la chancellerie avant de vous parvenir. Ne prenez pas le risque d'être en retard ! (Les bureaux à l'archevêché seront fermés du vendredi midi 20 décembre au dimanche 5 janvier.) Vous pouvez commander des registres contenant des actes pour plusieurs années. Une fois encore, nous vous conseillons d'utiliser les nouveaux registres à compter du 1^{er} janvier 2020 et de ne plus utiliser les anciens, car il y aurait de nombreuses corrections à y effectuer pour les rendre compatibles. Nous vous recommandons les relieurs suivants, à votre choix :

Reliure Multi-Services (Diane Blais) 105, rue des Lilas Lévis, QC G6Y 7Z8 Tél. : 418-837-5747 Télé. : 418-837-5073 blaisrms@videotron.ca www.reliureblais.com	Reliure Diane Malo 1197, rue Saint-Pierre Sud Joliette, QC J6E 3Z1 Tél. : 450-759-5204 Télé. : 450-759-7597 reliuredianemalo@videotron.ca	Reliure Desmarais C.P. 1068 Saint-Lazare, QC J7T 2Z7 Tél. : 514-825-7797 Télé. : 450-200-0638 pierrey2@hotmail.com
---	---	---

6. AUTRES INFORMATIONS, QUESTIONS

Si vous avez des questions à propos des nouveaux registres, je vous invite à communiquer directement avec moi au 418-723-3320, poste 111, ou 418-723-9006, et ce, en tout temps.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier

DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

CHANGEMENT DE PROGRAMME POUR LA CÉLÉBRATION DE L'HALLOWEEN ET DE LA TOUSSAINT

Les membres du Comité famille et ceux du Comité jeunesse de la paroisse de la Bienheureuse-Élisabeth-Turgeon vous avisent que, dû à des circonstances hors de leur volonté, **la marche prévue le jeudi 31 octobre 2019 a été annulée.**

Cependant, ils vous invitent à l'église St-Robert-Bellarmin pour une rencontre avec animation musicale, invités surprise, goûter léger et distribution de bonbons.

Vous êtes donc attendus en grand nombre le **JEUDI 31 octobre à l'église St-Robert-Bellarmin de Rimouski à compter de 18h15.**

Georges Ouellet, membre du Comité famille

DÉCLARATION DE LA COMMISSION POUR LA JUSTICE ET LA PAIX

Pauvreté au Canada : Assurer des logements sains, sûrs et abordables

Le Bureau de direction de la Commission pour la justice et la paix a approuvé la diffusion d'une déclaration concernant la pauvreté au pays en prévision de la **troisième Journée mondiale des pauvres** qui aura lieu **le 17 novembre 2019.**

La déclaration présente un bref aperçu de l'état de la pauvreté au Canada en mettant l'accent sur la crise actuelle du logement. On indique également une liste utile d'organismes catholiques importants engagés à réduire la pauvreté.

Vous pouvez avoir accès à cette déclaration par le biais du **pdf joint**.

IN MEMORIAM



À Montréal, le 18 octobre 2019, est décédé, à l'âge de 90 ans et 5 mois, **Jean Gagnon**, prêtre, fils de feu Joseph Gagnon et de feu Mériilda Proulx. Né le 30 avril 1929 à Sainte-Luce-sur-Mer, il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski. Il laisse dans le deuil sa sœur Sœur Rita Gagnon, o.s.u., sa belle-sœur Alphonsine Larrivée (feu Louis Gagnon) ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi 1^{er} novembre, de 19h à 22h, ainsi que le samedi à compter de 9h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site Saint-Jean-Baptiste, situé au 286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 2 novembre à 10h30, en l'église de Sainte-Luce, sa paroisse natale et de là au cimetière paroissial.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet: www.coeuretavc.ca.

Ginette Larocque, agente de communications
ginette.larocque@diocesesrimouski.com 418 723-3320 poste 110

DE LA CHANCELLERIE

NOTICE NÉCROLOGIQUE DE L'ABBÉ FRANÇOIS LABRIE

Vous trouverez avec la présente livraison de ce bulletin la notice nécrologique de l'abbé François Labrie décédé le 10 octobre dernier.

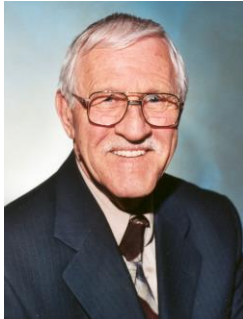
Sylvain Gosselin
Archiviste diocésain

Les différents bulletins électroniques des Services diocésains

Plusieurs bulletins vous offrent du contenu d'information et de réflexion en lien avec les différents volets de la mission. Vous pouvez les consulter sur le site du diocèse grâce aux liens ci-dessous. Sur la page qui s'ouvre, une procédure est indiquée afin de vous abonner ou de retirer votre nom.

- **Liturgie et Vie** (Service de liturgie et de vie communautaire) :
<http://www.diocesesrimouski.com/lit/lit-vie/index.html>
- **Vous serez mes témoins** (Renouveau charismatique) [Bulletin format papier avec extraits sur Internet] :
<http://www.diocesesrimouski.com/sd/rcc/vsmt/index.html>
- **Info-caté** (Service de la Formation à la vie chrétienne) :
<http://www.diocesesrimouski.com/sd/infocat/index.html>
- **Le Petit Journal de l'Institut** (Institut de pastorale) :
<http://www.diocesesrimouski.com/ipar/documents.html#publ>

Abbé François Labrie (1930-2019)



Archives de l'archidiocèse de Rimouski. Photo : Charles Vallée, 2002.

L'abbé François Labrie est décédé à l'Hôpital de Matane le jeudi 10 octobre 2019 à l'âge de 89 ans et 6 mois. Ses funérailles ont été célébrées le 17 octobre en l'église de Saint-Luc de Matane. C'est l'archevêque de Rimouski, M^{gr} Denis Grondin, qui a présidé la concélébration en présence de 16 prêtres du diocèse. À l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle a été transportée au cimetière paroissial pour inhumation. Il laisse dans le deuil ses sœurs Françoise (feu Dominique Roy), Jeanne-Paule (feu Maurice Fillion) et Gisèle (Luc Fillion), son frère l'abbé Paul-Émile, sa belle-sœur Réjeanne Roy (feu Gérard), ses neveux et nièces, ses autres parents et amis ainsi que les membres du clergé diocésain.

Né le 11 avril 1930 à Saint-Luc et baptisé sous le nom de François-Xavier, il est le fils d'Armand Labrie, cultivateur, et de Marie-Louise Lefrançois. Il fait ses études classiques au Collège Saint-Alexandre-de-la-Gatineau à Limbour (1945-1947) et au Séminaire de Saint-Victor-de-Beauce (1947-1949); ses études philosophiques et théologiques au monastère des Cisterciens de la stricte observance (Trappistes) de Rogersville au Nouveau-Brunswick (1949-1955); admis au monastère cistercien de Rogersville, le 11 janvier 1949, il y fait profession solennelle le 18 avril 1954. Il est ordonné prêtre pour son institut le 4 juin 1955 à Sainte-Marie-de-Kent, Nouveau-Brunswick, par M^{gr} Norbert Robichaud, archevêque de Moncton. Il est incardiné au diocèse

de Rimouski et relevé de ses vœux de religion le 22 février 1974.

François Labrie demeure chez les Cisterciens de Rogersville de 1949 à 1971 où il remplit diverses fonctions : jardinier, secrétaire de la coopérative agricole (1960-1971), sous-maître des novices, infirmier, hôtelier, liturgiste. Il revient dans le diocèse de Rimouski comme vicaire à Sayabec (1971-1974) et à Amqui (1974-1977), puis curé à Saint-Cléophas (1977-1985) – où il veille à faire construire un nouveau presbytère (1978) –, tout en étant animateur de pastorale à la Commission scolaire Vallée de la Matapédia. Il devient ensuite curé à Saint-René-de-Matane et Sainte-Paule (1985-1997), et en même temps à Saint-Luc de 1990 à 1997. Il se retire au presbytère du Très-Saint-Rédempteur de Matane en 1997. Durant sa retraite, il œuvre comme animateur de pastorale (2000-2012) et intervenant en soins spirituels (2012-2017) au centre d'hébergement et à l'hôpital de Matane. En 2015, il va demeurer à la Résidence des bâtisseurs de Matane.

Dans l'homélie des funérailles, M^{gr} Denis Grondin a rendu grâce au Seigneur « pour le travail de la grâce de Dieu, la gratuité du Seigneur par son serviteur et dans son serviteur, lequel a répondu à cette proposition de bonheur. [...] « Sa vie est devenue parole », parole de bonté, parole de présence, parole d'accueil.

Sylvain Gosselin
Archiviste

PAUVRETÉ AU CANADA

ASSURER DES LOGEMENTS SAINS, SÛRS ET ABORDABLES



PAUVRETÉ AU CANADA: ASSURER DES LOGEMENTS SAINS, SÛRS ET ABORDABLES

La pauvreté est un grave problème non seulement dans les pays en développement, mais aussi au Canada. Le présent dépliant a été préparé avec l'aide de citoyens, de citoyennes et d'organismes canadiens qui luttent contre la pauvreté dans notre pays. Il donne un aperçu du problème de la pauvreté au Canada en mettant l'accent sur le besoin de logements sûrs, sécuritaires et abordables.

LA PAUVRETÉ AU CANADA AUJOURD'HUI

Selon l'indice utilisé, entre 3,8 millions¹ et 4,8 millions² de Canadiennes et de Canadiens vivaient dans la pauvreté en 2017. Cela tient en partie à un environnement économique grevé par l'emploi précaire ou à temps partiel, avec pour conséquence une instabilité de l'emploi et des revenus. Dans une économie qui perpétue la pauvreté, les Canadiennes et les Canadiens doivent aussi composer avec un système d'aide sociale parfois difficilement accessible à qui se trouve en situation de pauvreté. Ces dangers affectent surtout les femmes et les autochtones, dont environ vingt-cinq pour cent vivent actuellement dans la pauvreté.

Bien que d'ordre exclusivement financier, ces chiffres permettent d'entrevoir ce qu'est la pauvreté au Canada. La pauvreté n'est pas une déficience purement économique. Les personnes démunies peuvent avoir besoin de soutien affectif ou spirituel aussi bien que d'appui social et financier. Certaines sont déjà prises au piège du cycle de la pauvreté alors que d'autres ont besoin d'aide pour éviter d'y tomber.

L'aide aux personnes démunies peut facilement se réduire à une aide matérielle : on leur fournira, par exemple, de la nourriture, des vêtements, des meubles ou des accessoires. Mais l'aide peut aussi comprendre un contact direct avec les personnes dans le besoin, sous des formes et dans des circonstances



Photo: Eric Buermeier / Shutterstock.com

Parmi les logements les plus chers au monde, un Canadien est obligé de vivre sous une tente alors que la construction de condos à proximité explose.

aussi diverses que complexes : on pourra, par exemple, les écouter, leur offrir des conseils ou leur tenir compagnie. Quel que soit le type d'assistance fournie, les personnes démunies doivent être traitées avec respect et dignité.

LE LOGEMENT ET LE DÉFI DE LA PAUVRETÉ

Malgré les efforts de nombreux organismes de bienfaisance, on n'arrive pas à enrayer le cycle de la pauvreté au Canada, et l'accès à un logement sûr, sécuritaire et abordable reste un défi pour beaucoup de Canadiens et de Canadiennes. Cela tient en grande partie à l'état du logement au Canada. Environ cinq pour cent des Canadiens vivent une crise du

logement : celui qu'ils habitent est inadéquat ou inabordable³. Ces Canadiens ne sont pas toujours en mesure d'améliorer leur situation par eux-mêmes. Ils ont du mal à trouver un toit, à se nourrir et à assurer leur sécurité et celle de leur famille; ils sont incapables de consacrer du temps ou de l'argent aux études ou à l'épargne. Par ailleurs, 25 000 autres Canadiens sont des sans-abri chroniques⁴. Ces personnes deviennent de véritables exilés au sein de leur propre société, et l'exclusion sociale peut devenir elle-même une forme de pauvreté. Parce qu'ils n'ont pas d'adresse, les sans-abri sont souvent incapables d'accéder aux programmes sociaux, d'envoyer leurs enfants à l'école ou d'obtenir un emploi rémunéré. Ce qui les amène à vivre au jour le jour ou d'un refuge à l'autre.

Le gouvernement canadien a pris acte de ce problème de logement et d'itinérance, et il a récemment élaboré une [Stratégie nationale sur le logement](#). Elle a pour objectif de renforcer la classe moyenne sur le plan économique et d'assurer aux familles une certaine stabilité, ce qui renforcera l'économie globale du Canada et aidera les familles à subvenir à leurs besoins⁵. L'accès à un logement sûr, sécuritaire et abordable peut réduire le stress des familles, leur permettre de consacrer du temps à raffermir leur vie familiale, leur croissance spirituelle et leur participation à la vie de la collectivité. Le pape François a souligné l'urgence de répondre à cet impératif social et spirituel :

Dans le monde d'aujourd'hui se lèvent avec force des voix que nous ne pouvons pas ne pas entendre, et qui demandent à nos Églises de vivre jusqu'au bout le fait d'être disciples du Seigneur Jésus-Christ. La première de ces voix est celle des pauvres. Dans le monde, il y a trop de femmes et trop d'hommes qui souffrent de grave malnutrition, du chômage croissant, du fort pourcentage de jeunes sans travail et de l'augmentation de l'exclusion sociale, qui peut conduire à des activités criminelles et



Un exemple d'immeubles d'habitation délabrés où les conditions de vie peuvent être inadéquates, surpeuplées et même dangereuses.

même au recrutement de terroristes. Nous ne pouvons pas rester indifférents devant les voix de ces frères et sœurs. Ils nous demandent, non seulement de leur donner une aide matérielle, nécessaire en de nombreuses circonstances, mais surtout que nous les aidions à défendre leur dignité de personne humaine, de sorte qu'ils puissent retrouver les énergies spirituelles pour se relever et être à nouveau protagonistes de leur histoire. Ils nous demandent aussi de lutter, à la lumière de l'Évangile, contre les causes structurelles de la pauvreté : l'inégalité, le manque d'un travail digne, d'une terre et d'une maison, la négation des droits sociaux et des droits du travail. Comme chrétiens, nous sommes appelés à vaincre ensemble cette mondialisation de l'indifférence qui aujourd'hui semble avoir la suprématie, et à construire une nouvelle civilisation de l'amour et de la solidarité.

(Paroles du pape François en l'église patriarcale Saint-Georges d'Istanbul, le 11 novembre 2014.)

La dignité humaine est respectée quand nous écoutons avec attention les personnes dans le besoin et que nous réagissons avec générosité. Priver les gens d'un logement adéquat, c'est bafouer leur dignité inhérente d'enfants de Dieu et de membres de la famille humaine. C'est pourquoi le logement abordable est si important. Il permet aux Canadiennes et aux Canadiens de se tenir debout, de faire vivre leur famille et de subvenir aux besoins de leurs proches. Comme chrétiennes et chrétiens, nous estimons qu'il est de notre devoir de soutenir le droit à un logement sûr, sécuritaire et abordable, ce qui revient à reconnaître la dignité donnée par Dieu à chaque personne et contribue à édifier une société plus juste, plus équitable et en meilleure santé.

Le *Catéchisme de l'Église catholique* (n° 2444) enseigne que

« L'amour de l'Église pour les pauvres ... fait partie de sa tradition constante ». Il s'inspire de l'Évangile des béatitudes, de la pauvreté de Jésus et de son attention aux pauvres. L'amour des pauvres est même un des motifs du devoir de travailler, afin de « pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux ». Il ne s'étend pas seulement à la pauvreté matérielle, mais aussi aux nombreuses formes de pauvreté culturelle et religieuse.

De même, nous sommes interpellés par les mots du pape François :

Malheureusement, alors que nous encourageons le développement vers un monde meilleur, nous ne pouvons pas taire le scandale de la pauvreté dans ses diverses dimensions. Violence, exploitation, discrimination, marginalisation, approches restrictives aux libertés fondamentales, aussi bien des individus que des collectivités, sont quelques-uns des principaux éléments de la pauvreté à vaincre. Souvent, ce sont justement ces



Photo: Andriy Popov / Alamy Stock Photo

facteurs qui caractérisent les déplacements migratoires, liant migrations et pauvreté.

(Message du pape François pour la Journée mondiale des migrants, le 5 août 2013.)

Pour que s'améliore la situation générale du logement au Canada, il faut que collaborent les organismes de bienfaisance, les administrations locales, les paroisses et les personnes visées par ces programmes. Cela permettra à diverses initiatives de concentrer leurs efforts de manière stratégique tout en évitant les chevauchements inutiles. La collaboration et la communication permettront de reconnaître et de promouvoir la dignité de la personne humaine.

COMMENT S'ENGAGER

Voici des organisations catholiques nationales et régionales qui s'emploient à combattre la pauvreté au Canada :

Les services sociaux et organismes de bienfaisance diocésains

Plusieurs diocèses catholiques administrent des organismes de bienfaisance et des services sociaux qui viennent en aide aux pauvres. Consultez le site Web de votre diocèse pour en savoir plus.



La Société de Saint-Vincent de Paul

<https://www.ssvp.ca/fr>

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.



Catholic Missions in Canada

<https://cmic.info>

Catholic Missions in Canada subventionne le travail des missionnaires qui annoncent la Parole de Dieu d'un bout à l'autre de notre pays, jusque dans les régions les plus éloignées et les plus défavorisées.



Mission chez Nous

<https://www.missioncheznous.com>

Mission chez nous poursuit les objectifs suivants :

- aider les diocèses du Grand Nord canadien et les communautés autochtones des autres diocèses plus au sud;
- soutenir les initiatives d'accompagnement des autochtones en milieu urbain (pastorale et autres services);
- sensibiliser le public en général et les communautés chrétiennes d'ici aux réalités autochtones;
- permettre le rapprochement entre les cultures en favorisant le dialogue et en luttant contre les préjugés.

Publié à l'occasion de la troisième Journée mondiale des pauvres, le 17 novembre 2019 (33^e dimanche du Temps ordinaire).

Les lecteurs et lectrices peuvent aussi consulter le message que Sa Sainteté le pape François a publié en vue de cette Journée mondiale et qui s'intitule « [L'espérance des pauvres ne sera jamais déçue](#) ».

NOTES

1. Statistique Canada, « Enquête canadienne sur le revenu, 2017 », 26 février 2019. Ces données prennent comme seuil de la pauvreté la « mesure du panier de consommation ». Site consulté le 9 mai 2019 à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190226/dq190226b-fra.htm>.
2. Citizens for Public Justice, « Poverty Trends 2017 », octobre 2017. Ces données utilisent la « mesure du faible revenu ». Site consulté le 9 mai 2019 à l'adresse <https://cpj.ca/poverty-trends-2017/>.
3. « Stratégie nationale sur le logement du Canada : Un chez-soi d'abord » (Ottawa, Gouvernement du Canada, 2018), 3, <https://www.chezsoidabord.ca/-/media/sf/project/placetocall-home/pdfs/canada-national-housing-strategy-fr.pdf>.
4. « Stratégie nationale sur le logement du Canada », 3.
5. « Stratégie nationale sur le logement du Canada », 3.



Pauvreté au Canada : assurer des logements sains, sûrs et abordables

© Concacan Inc., 2019. Tous droits réservés.

Ce document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales par les diocèses/éparchies, les paroisses et les autres organismes religieux. Pour tout autre usage, veuillez contacter permissions@cecc.ca.

Code : 185-135

ISBN : 978-0-88997-868-3

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa

Dépôt : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal